

Le corps de Michel Seurat enfin identifié

L'enlèvement en 1985 à Beyrouth du chercheur français Michel Seurat a connu, mardi 31 janvier, son épilogue en France, où l'analyse ADN d'ossements récemment découverts au Liban a formellement permis l'identification de l'ancien otage.

Le Monde avec AFP

Publié le 01 février 2006 à 09h55

L'enlèvement en 1985 à Beyrouth du chercheur français Michel Seurat a connu, mardi 31 janvier, son épilogue en France, où l'analyse ADN d'ossements récemment découverts au Liban a formellement permis l'identification de l'ancien otage. Marie Seurat a confirmé à Paris l'identification de son mari, dont le corps est longtemps resté disparu, en ajoutant avoir été informée directement par son avocat des résultats des analyses. "*C'est positif*", a simplement déclaré M^{me} Seurat.

Dans l'entourage familial, on précisait que la veuve de l'ex-otage demanderait le rapatriement du reste des ossements encore au Liban afin que son mari puisse être enterré en France, plus de vingt ans après le rapt.

Le sociologue Michel Seurat avait été enlevé par des miliciens à son arrivée à l'aéroport de Beyrouth le 22 mai 1985. Son rapt avait été revendiqué par le Djihad islamique, qui avait annoncé sa mort en mars 1986. Son corps n'avait jamais été retrouvé.

A l'automne 2005, des restes d'un corps pouvant appartenir au disparu avaient été découverts dans un chantier de construction au Liban. Des spécimens osseux avaient alors été transmis par les autorités libanaises au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, chargé en France de l'enquête sur sa disparition.

Réceptionnés par la direction de la surveillance du territoire (DST) à Paris, ils avaient été adressés au laboratoire central de la police judiciaire qui avait pu en extraire des traces d'ADN exploitables. C'est la comparaison de cet ADN avec celui de l'un des enfants du disparu qui a permis l'identification formelle du corps de Michel Seurat.

Le 22 mai 2002, M^{me} Seurat et cinq anciens otages français au Liban dans les années 1980 (Roger Auque, Jean-Paul Kauffmann, Marcel Carton, Georges Hansen et Jean-Louis Normandin) avaient porté plainte contre X... pour *"enlèvement et séquestration aggravés en relation avec une entreprise terroriste"*.

Début janvier, M^{me} Seurat s'était indignée, dans une lettre au ministre de la justice français publiée par la presse, de n'avoir reçu aucune suite à sa plainte. Elle se plaignait en particulier de n'avoir plus eu de nouvelles après que le ministère des affaires étrangères lui eut annoncé le 25 octobre 2005 que le corps de son mari avait été *"retrouvé"*. *"Comment ne pas s'étonner que la France, qui a été l'instigatrice de la commission Mehlis au Liban et qui déploie une énergie formidable pour désigner (...) les responsables des actes terroristes, puisse se conduire à mon égard avec autant de désinvolture ?"*, avait-elle écrit.

M^{me} Seurat avait également rappelé que, selon le témoignage de deux autres ex-otages français, Jean-Paul Kauffmann et Marcel Carton, son mari avait été détenu avec des otages américains dont les commanditaires des rapt ont été identifiés et condamnés, *"ce qui revient à dire, ajoutait-elle, que les assassins de mon mari ont été déjà désignés par la justice américaine"*. Elle avait enfin rappelé que, depuis l'annonce de l'assassinat de Michel Seurat, elle n'avait *"cessé de demander aux autorités françaises le rapatriement de sa dépouille pour que ses filles et elle puissent faire leur deuil"*.

Le Monde avec AFP